

BB/36. PROCÈS RÖCHLING DEVANT LE TRIBUNAL GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT MILITAIRE DE RASTATT

(160 articles)

Intitulé : PROCÈS RÖCHLING DEVANT LE TRIBUNAL GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT MILITAIRE DE RASTATT.

Niveau de classement : sous-série de la série BB (Ministère de la Justice) du cadre de classement.

Dates extrêmes : 1870-1949.

Importance matérielle : 160 cartons (23 m.l.).

Conditions de communicabilité : librement communicable.

Noms des producteurs :

Tribunal général du gouvernement militaire de la zone française d'occupation en Allemagne (GMZFOA).

Histoire des producteurs :

Le tribunal général du gouvernement militaire de la zone française d'occupation en Allemagne (GMZFOA) fut institué par l'arrêté ^{no} 43 du 2 mars 1946 pour la zone française d'occupation et le secteur français de Berlin. Il siégea de 1946 à 1949, à Rastatt, dans le Bade-Wurtemberg.

C'est devant la chambre économique de ce tribunal qu'eut lieu les 16 février-30 juin, 15 novembre-20 décembre 1948 le procès intenté à Hermann Röchling, industriel sarrois, et aux autres dirigeants du trust industriel et commercial « *Röchlingsche Eisen-und Stahlwerke* », accusés de crimes contre la paix, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Les forges et aciéries Röchling, à Völklingen, près de Sarrebruck, constituaient l'une des plus importantes firmes de la Sarre avec de nombreuses filiales en Allemagne et à l'étranger.

Hermann Röchling, membre du parti national-socialiste, le NSDAP (*Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei*), chef de l'économie de guerre allemande depuis 1942, fut reconnu, par jugement de 30 juin 1948, coupable de crime contre la paix pour avoir contribué à la conduite des guerres d'agression, et de crimes de guerre pour avoir pratiqué, en vue de l'augmentation du potentiel de guerre allemand, le pillage économique des pays occupés et la politique du travail forcé. Un jugement rendu en appel le 25 janvier 1949 ne retint que le chef de crimes de guerre mais avec des charges plus lourdes. Hermann Röchling fut condamné à dix ans de prison, à la confiscation de tous ses biens et à la privation de ses droits civiques.

Histoire de la conservation :

Ces archives ont été déposées aux Archives nationales par Charles Gerthoffer, commissaire du gouvernement, le 5 février et le 21 octobre 1949.

Présentation du contenu :

Première instance du procès, 1946-1948 ; révision, 1948-1949 ; collection générale des documents rassemblés pour le procès, 1892-1948 ; dossiers du ministère public, 1870-1948 ; bibliothèque constituée pour le procès.

Ce fonds est intéressant surtout par la nombreuse documentation qu'il renferme.

Instrument de recherche :

Répertoire numérique détaillé dact., par Élisabeth Dunan, s.d., 58 p.

Sources complémentaires :

Autres parties du même fonds :

Ministère des Affaires étrangères : Bureau des archives de l'occupation française en Allemagne et en Autriche, Cité administrative 3, rue Fleischhauer 68026 Colmar Cedex. Tél. 03. 89. 21. 75. 75.

Archives d'autres producteurs en relation :

BB/30/1780. Généralités sur l'organisation judiciaire dans les zones françaises d'occupation en Allemagne et en Autriche, et un petit dossier sur le procès Röchling. 1945-1947.

Sources complémentaires sur le plan documentaire :

Fonds conservé aux Archives nationales (Paris) :

– BB/30/ 1785 à 1831, 1890 : Service de recherches des crimes de guerre. 1941-1949.

Mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy L'Asnier 75004 Paris. Tél. 01. 53. 01. 17. 09 :

– Très important fonds sur les crimes de guerre, les criminels de guerre, et leurs procès de 1945 à la fin du XX^e siècle.

Sources de la notice :

Introduction au fonds.

État général des fonds tome V, Paris, Archives nationales, 1988, pages 317-319.

La Seconde guerre mondiale : guide des sources conservées en France 1939-1945, par Brigitte BLANC, Henry ROUSSO, Chantal de TOURTIER-BONAZZI, Paris, Archives nationales, 1994, 1217 p., index.

Date de la notice : septembre 2008.

Auteur de la notice : Françoise ADNÈS (Élisabeth DUNAN, Sylvie NICOLAS).

- BB/36/1 à 11. Première instance du procès : composition du tribunal, commissions rogatoires, témoignages recueillis, acte d'accusation, audiences, exposé et réquisitoires du ministère public, plaidoiries de la défense, réponses du ministère public, jugement... 1946-1948.
- BB/36/11 (*suite*) et 12. Révision : pourvois en révision, mémoires, audiences, jugement... 1948-1949.
- BB/36/13 à 32. Collection générale de documents rassemblés pour le procès.
13 à 31. Documents utilisés déposés par le ministère public et la défense. 1892-1948.
31 (*suite*) et 32. Documents non utilisés. 1915-1948.
- BB/36/33 à 122. Dossiers du ministère public.
33 à 36. Documentation classée par sujet. 1934-1948.
37 à 74. Correspondance privée d'Hermann Röchling. 1914-1942.
74 (*suite*) à 104. Correspondance d'Hermann Röchling mise sous scellés. 1932-1944.
105 à 107. Autres scellés. 1870-1946.
107 (*suite*) à 114. Documents extraits de la correspondance et groupés par sujets ; mélanges. 1915-1948.
115 à 121. Procès des frères Hermann et Robert Röchling, condamnés en 1919 par le conseil de guerre d'Amiens pour vols de matières premières et de matériel dans les usines françaises et destructions d'édifices, pendant la guerre de 1914-1918.
121 (*suite*) et 122. Divers GMZFOA 1945-1947.
- BB/36/123 à 160. Bibliothèque constituée pour le procès.
123 à 132. Auteurs (A-Z).
132 (*suite*) à 136. Anonymes (A-Z).
136 (*suite*) à 149. Collections.
150. Biographies.
151 à 156. Revues en langue allemande.

- 156 (*suite*). Publications sur le corridor de Dantzig et sur la Sarre.
157. Revues sur l'Alsace-Lorraine.
157 (*suite*) à 160. Ouvrages étrangers à l'Allemagne et supplément.